

présenté une excellente étude, très détaillée sur les diverses formes de pollution en France.

Je voudrais lire seulement trois petits paragraphes de son discours, qui démontrent que nous nous heurtons exactement aux mêmes problèmes et que, heureusement, au Canada, nous sommes un peu à l'avant-garde en adoptant cet article de notre bill, et je cite:

Il convenait d'insister sur les dispositions essentielles de la loi de 1964 qui constitue la première tentative d'une véritable politique préventive d'ensemble et qui donne un cadre aux différentes mesures qui continueront d'être prises pour lutter contre la pollution des eaux douces.

Ainsi, la France a signé l'accord élaboré en 1968 par le Conseil de l'Europe sur la biodégradabilité des détergents et un décret actuellement en préparation aura pour objet d'interdire la vente et la diffusion de produits dont la biodégradabilité serait inférieure à 80 p. 100.

Il s'agit d'une œuvre de longue haleine qui exige des mesures progressives en raison de leurs implications financières et économiques: l'essentiel pour l'avenir est bien que le cadre de l'action soit nettement tracé et les réalisations déjà engagées.

Monsieur l'Orateur, la biodégradabilité n'est pas la pollution. Nous avons appris que ce phénomène constitue seulement l'approche du problème. Étant donné qu'en France, on a commencé à se préoccuper de ces choses, nous étions bien heureux d'avoir l'occasion d'aller dans ce pays et de discuter du problème avec nos collègues de l'Assemblée nationale.

[Traduction]

C'est tout ce que j'avais à dire, monsieur l'Orateur. J'exhorte le gouvernement à accepter ces nouveaux alinéas proposés qui renforceront les dispositions que le gouvernement a incorporées à l'article 18. Nous sommes heureux d'avoir l'article 18 dans le bill, mais nous voudrions que le gouvernement prenne une position plus ferme en appuyant les alinéas proposés b) et c) ce qui nous permettrait d'être plus favorables aux vues exprimées par le peuple canadien.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Il y a eu des discussions au sujet de la possibilité de poursuivre le débat sur ce bill jusqu'à 6 heures étant donné que la soirée sera consacrée à un autre sujet. Quant à nous, cela nous agrée, mais si nous devons y consentir, il serait utile d'en décider maintenant afin de ne pas prendre les députés par surprise à 5 heures.

M. Forest: Cela nous convient, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Est-ce entendu?

[M^{me} MacInnis.]

Des voix: Entendu.

M. l'Orateur: Il est donc ordonné que l'heure réservée aux initiatives parlementaires soit suspendue à 5 heures.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je tiens d'abord à féliciter la représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis). Personne ne peut nier qu'elle est l'une des championnes les plus intrépides de la cause des ménagères canadiennes. Je ferai également remarquer que nous en savons plus sur l'eau que jamais. Je me souviens qu'il y a environ huit ans, la Chambre s'inquiétait de la pénurie d'eau. Les niveaux d'eau baissaient dans différentes régions et nous envisagions de canaliser l'eau de la baie d'Hudson vers le Sud du pays.

Le discours de l'orateur précédent était excellent mais n'a montré qu'un côté de la médaille, et c'est ce qui m'inquiète. Pouvons-nous être certains que les substances nutritives agissent d'elles-mêmes et n'ont pas besoin de catalyseur? C'est une des raisons pour lesquelles j'estime que nous allons un peu vite avec cette mesure législative. Nous savons que les nitrates et les phosphates sont des substances nutritives mais nous ne connaissons pas tous les processus qui interviennent dans l'eutrophisation des lacs et des rivières et nous ne savons pas tout sur la pollution par le mercure. Nous ne savons pas si un agent de catalyse est nécessaire à l'eutrophisation.

Bon nombre des chimistes à qui j'en ai parlé ne sont pas catégoriques sur ce point. Je ne sais pas pourquoi nous n'avons pas invité les fabricants de phosphates à plaider leur cause. Les députés pourront dire qu'ils ne présenteraient que leur point de vue sur la question, mais c'est tant mieux. Nous sommes sûrement assez intelligents pour le comprendre et nous aimerions savoir quelles recherches ils ont faites. Sommes-nous sûrs que les algues et autres plantes se nourrissent de phosphates sans qu'il y ait besoin de catalyseur? Je me demande pourquoi nous n'avons pas eu tous ces renseignements. Je ne crois pas qu'il y ait à la Chambre quelqu'un qui puisse me dire avec certitude si c'est vrai ou faux.

Voilà pourquoi j'ai des doutes sur cet amendement, même si je crois devoir l'appuyer. Je pense qu'en principe il frappe juste, mais il n'y a pas eu assez de recherches pour que nous en soyons absolument sûrs. C'est pourquoi je dis que nous ne devrions pas trop nous presser, et que l'intervalle entre la promulgation de ce projet de loi et le délai prévu pour la réduction de l'utilisation des phosphates permettra sans doute d'apporter de nou-